

# Le Pays de Sancey-Belleherbe

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DÉCEMBRE 2021

N°2



Actus

page 2



Tourisme

pages 8-9



Services à la personne

page 3



Un p'tit peu d'Histoire

page 10



Économie

page 4



Budget

page 11



Nouvelles technologies

page 5



Déchetterie

pages 6-7

[www.payssancey-belleherbe.fr](http://www.payssancey-belleherbe.fr)

 Comcom Pays de Sancey-Belleherbe



## ÉDITO DU PRÉSIDENT :

Après deux années compliquées, en raison de la pandémie mondiale, nous nous devons d'avoir une pensée pour l'ensemble des personnes éprouvées par cette période et leur apportons notre indéfectible soutien. Nous remercions également toutes les personnes qui œuvrent pour que nous puissions retrouver une vie « normale ».

Malgré ces difficultés, l'équipe en place poursuit les objectifs qu'elle s'est fixés en début de mandat. Notre action est guidée par la volonté de rendre notre territoire toujours plus attractif en proposant des services au plus proche des habitants de la Communauté de communes.

Au fil de ce journal, vous découvrirez les dernières actions et les dernières réalisations de cette équipe.

Cette fin d'année est cruciale pour l'avenir de notre territoire, puisque nous finalisons la signature du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique), un contrat établi entre notre collectivité et l'Etat, qui déterminera les financements que nous obtiendrons à l'avenir pour nos projets structurants. En concertation avec les communes, les associations et nos partenaires, nous dessinons tous ensemble l'avenir que nous souhaitons pour notre territoire.

Enfin, je tiens à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2022, que cette année soit pleine de réussite et d'espérance pour tous vos projets à venir.

Christian Brand

## Les actus de la CCPSB

En une année, plusieurs changements ont eu lieu, que ce soit dans l'exécutif, chez les conseillers communautaires ou chez les agents.

### L'EXÉCUTIF

- **Président** C. Brand
- **1<sup>er</sup> Vice-Président Services à la personne** : C. Schelle
- **2<sup>e</sup> Vice-Président Économie** : F. Cartier
- **3<sup>e</sup> Vice-Président Bâtiments et Services Techniques** : C. Vieillard
- **4<sup>e</sup> Vice-Président Environnement - Eau et Assainissement** : B. Cirésa
- **5<sup>e</sup> Vice-Président Tourisme, Culture, Jeunesse et Sport** : R. Douriaux
- **6<sup>e</sup> Vice-Président Mobilité et Nouvelles Technologies** : Y. Brand
- **7<sup>e</sup> Vice-Président Finances** : D. Perdrix
- **8<sup>e</sup> Vice-Président Projets Structurants et Communication** : J. Ch. Poux
- **Membre de Droit** : U. Labarussias

### Démissions et remplacements :

- Uldéric Labarussias remplace désormais Philippe Franchini pour Belleherbe.
- Pascal Studer remplace Christian Herard pour Charmoille.
- Frédéric André, nouveau maire de Servin à la place de Régis Durupt, devient également conseiller communautaire pour sa commune.

### Le nouveau personnel



**Corentin Dupont,**  
conseiller numérique

**Christine Combres,**  
Responsable de la décharge à gravât, remplace Claudine Anguenot, partie en retraite



## UN Conseiller POUR LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Qu'on le veuille ou non, de plus en plus de tâches s'effectuent désormais en ligne grâce **aux outils informatiques**, de la démarche administrative à la recherche sur internet. Pourtant, de nombreuses personnes indiquent encore, ne pas être à l'aise avec l'utilisation de ces outils. **Pour accompagner** toutes ces personnes, la Communauté de communes a sollicité le déploiement de l'un des 4 000 conseillers numériques formés et financés par l'État.

**Notre conseiller numérique, Corentin Dupont, vous accueillera à Sancey et à Belleherbe.** Initiation à l'utilisation du smartphone, de la tablette ou de l'ordinateur, utilisation d'internet, d'une boîte mail et des réseaux sociaux seront au programme.

**Il pourra également vous accompagner sur des problèmes spécifiques et vous sensibiliser aux cyber-risques.**



Crèche de Sancey



## LES Multi-accueils :

Il existe désormais **deux espaces** multi-accueils (crèches) sur la CCPSB pour accueillir vos tout petits dans des conditions optimales.

Vous cherchez à faire garder vos enfants de 0 à 6 ans, pour de l'accueil régulier ou occasionnel, que ce soit pendant que vous travaillez, pour la socialisation de votre enfant ou simplement pour prendre du temps pour vous.



### OÙ ET QUAND ?

À la Communauté de Communes de Sancey les **Lundis de 13h30 à 17h30, le mardi et le mercredi de 8h30 à 12h30.**  
À la Communauté des Communes de Belleherbe **le Jeudi de 13h30 à 17h30.**

## FRANCE SERVICES

Depuis sa labélisation en Octobre 2021, la France Services de Sancey-Belleherbe a répondu à **plus de 2000 demandes d'utilisateurs différents**. La majorité des demandes porte sur des démarches ou des questions auprès des Finances Publiques, de Pôle Emploi et de l'ANTS (*formalité d'inscription pour la carte d'identité, la carte grise, le permis, ...*). Dans plus de 90% des cas, les demandes ont été traitées directement par Alexandra Vanlande, Céline Biguenet ou Jeanne-Antide Dartevelle. Dans le cas contraire, les demandeurs ont été guidés et orientés vers le bon service.

N'hésitez plus et venez rencontrer les équipes à Sancey ou à Charmoille qui s'occuperont de vos enfants dans un environnement serein et adapté. **Il reste des places disponibles.**

### Crèche de Sancey :

sma.sancey@famillesrurales.org  
Tél. : 09 82 23 29 46

### Picoti de Charmoille :

picoti@fed25.admr.org  
Tél. : 06 49 13 30 71



Picoti de Charmoille





## RURAL H2

La CC des 2 Vallées Vertes et la CC du Pays de Sancey-Belleherbe animent depuis mi-2020 une réflexion pour la **construction d'une station de production, de stockage et de distribution d'hydrogène sur le secteur**. La proximité de l'autoroute, le partenariat avec de nombreux industriels locaux, dont Bernard Streit (Anteuil), à l'origine du projet, sont des atouts non négligeables pour la création sur nos CC de cette industrie d'avenir. Cette énergie, ou plus exactement ce stockage d'énergie, est plébiscitée, tant par les autorités européennes et nationales, que par les grands acteurs économiques.

Après une première étude de faisabilité, une Société d'Actions Simplifiées (SAS), regroupant collectivités publiques et acteurs privés est en cours de montage. Rougeot EI, spécialiste des énergies renouvelables et notamment de l'hydrogène, apportera son expertise et financera le développement de ce projet.

Le projet d'une dizaine de millions d'euros devrait être fortement subventionné par l'Europe, l'État, la Région et l'ADEME. Les premières études seront lancées début 2022, pour une mise en service après 2025. En plus de l'usine de production, d'autres structures pourraient voir le jour, sous-traitants, distributeurs, etc.

**Notre CC, déjà tournée vers les solutions écoresponsables grâce à une agriculture raisonnée, aux éoliennes, mais aussi à un parc photovoltaïque naissant, continue de promouvoir ici le développement durable. Cette industrie d'avenir, écoresponsable et créatrice de richesses et d'emplois permettra une réindustrialisation moderne de notre secteur, avec des retombées économiques et démographiques importantes pour nos villages.**

### LA STATION HYDROGÈNE : LE LIEN ENTRE LA PRODUCTION ET LA MOBILITÉ



## UN "Hôtel d'entreprises" À BELLEHERBE

Lors de ses travaux, la commission économie a récemment décidé de lancer un projet de création d'Hôtel d'entreprises sur Belleherbe. **Ce bâtiment proposera aux professionnels des cellules de taille moyenne** permettant l'ouverture d'un magasin, d'un atelier ou même d'un lieu de stockage...

**Les loyers modérés et la flexibilité** de ce type de structures permettront à des professionnels de créer leur entreprise ou de l'étendre sur le plateau.

Frédéric Cartier et Christian Brand ont rencontré Philippe Franchini, maire de Belleherbe, afin de lancer ce projet structurant sur le plateau. Ce bâtiment sera piloté et financé par la CCPSB, la commune de Belleherbe ayant en charge la recherche de l'emplacement adéquat pour la construction de cette future pépinière d'entreprises.

## UNE Zone d'activité À PROVENCHÈRE

La Commission Économie a répondu favorablement à la proposition de la commune de Provenchère en se prononçant pour la création d'une zone d'activités. Elle renouvelle ainsi l'avis favorable déjà donné par le conseil communautaire le 22/03/18.

L'accord pour la création de cette zone s'inscrit dans la triple logique de la Commission Économie. **Renforcer le maillage artisanal de notre secteur, favoriser l'implantation d'entreprises et enfin garantir l'attractivité de notre territoire.**

Bien que le terrain soit déjà trouvé, la commune de Provenchère doit encore obtenir les autorisations nécessaires et inscrire cette zone sur sa carte communale pour en permettre la création et la viabilisation.



**Ces antennes permettront d'avoir accès à la 3G et à la 4G et ainsi de pouvoir téléphoner, envoyer des sms ou consulter internet depuis son mobile.**



### FACILITER L'INTERVENTION DES URGENCES : **DISPOSITIF E-BOO**

**Investissement : 8000€** (dont 2 000€ du Crédit Agricole)

**La CCPSB s'est récemment équipée d'un dispositif d'aide à l'atterrissage pour les hélicoptères des services d'urgence (pompiers SAMU etc.)** sur deux sites.

Ce dispositif appelé E-BOO permet à tous les hélicoptères d'urgence **d'allumer à distance le terrain pour se poser la nuit et disposer en direct 24h/24 de tous les éléments météorologiques indispensables à une intervention**. En plus de faciliter l'atterrissage sur le terrain, le boîtier E-BOO offre aux pilotes de **précieuses indications météorologiques grâce à la caméra installée sur place**. Un moyen de s'assurer des bonnes conditions mais aussi de rendre **plus rapides et plus efficaces** les interventions des services d'urgence. Le temps de trajet par rapport aux voies terrestres est souvent divisé par trois.

Le dispositif E-BOO est désormais connecté **aux terrains de foot de Sancey et de Belleherbe** afin de se synchroniser avec l'éclairage existant. Particularité pour le stade de Belleherbe, celui-ci ne disposant pas d'éclairage, l'installation de 2 spots led de 400 W a été nécessaire.

**Rendre les interventions des services d'urgence plus rapides et plus efficaces**

## VERS LA FIN DES zones blanches

Afin de lutter contre les zones blanches téléphoniques, l'État a mis en place le "New Deal Mobile", un programme visant à les réduire et à proposer une couverture mobile satisfaisante par l'installation d'antennes téléphoniques.

Très rapidement, des antennes seront installées sur le territoire pour couvrir les zones blanches subsistantes des secteurs de Rahon, Belvoir, Sancey, Vyt-lès-Belvoir, Chamesey, Longeville lès Russey et Bretonvillers.

## LA vaccination COVID

Afin de limiter au maximum la propagation de l'épidémie mondiale de Covid-19, le PETR Doubs Central et les Communautés de Communes du Doubs Baumoises, des Deux vallées Vertes et de Sancey-Belleherbe ont mis en place durant l'année 2021 un centre de vaccination à Baume les Dames. En parallèle, des centres éphémères ont été ouverts à Rougemont, L'Isle-sur-le-Doubs et Sancey. Plus de 35.000 injections ont été réalisées sur l'ensemble du PETR. Pour les personnes ayant le plus de difficulté à se déplacer, le service Tadou de transport à la demande a été réorganisé pour les prendre en charge.

Le centre éphémère du gymnase de Sancey, ouvert en partenariat avec le PETR, la Communauté de Communes et la commune de Sancey a permis de réaliser **plus de 400 injections sur 11 demi-journées** ; grâce notamment aux **21 bénévoles présents**. Il est à noter que **les collégiens de Fertet, Ste Jeanne-Antide et Pergaud de Pierrefontaine ont pu, récemment, en bénéficier**.

Lors de chaque ouverture du centre, il a fallu entre 4 à 7 personnes pour gérer l'accueil, la coordination et la télétransmission des informations. La possibilité d'ouvrir des centres éphémères n'a été rendue possible qu'avec l'appui des mairies, des collectivités mais aussi et surtout des bénévoles.

Une journée de vaccination au gymnase de Sancey





Plan de la future déchetterie

## UNE nouvelle déchetterie OUVERTE COURANT 2023 POUR UNE MEILLEURE VALORISATION DU TRI

Depuis 2016, la Communauté de Communes gère une déchetterie provisoire, située dans la ZA de Vellerot les Belvoir. Ce site ne dispose que d'une autorisation temporaire de la DREAL, autorisation désormais non renouvelable.

Depuis, la CCPSB réfléchit dans le cadre de sa politique environnementale et de transition écologique à créer une nouvelle déchetterie plus moderne permettant d'améliorer la collecte des déchets non ménagers du territoire. Cette démarche s'inscrit dans une politique déjà bien assise de transition écologique.

### UN PROJET POUR AMÉLIORER LES SERVICES AUX HABITANTS ET AUX ENTREPRISES

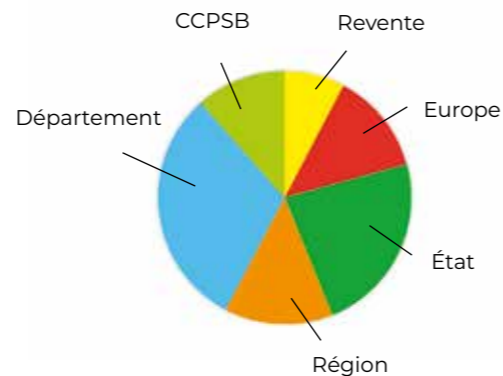
Cette nouvelle déchetterie s'installera au cœur de notre CC, sur le site de l'ancienne méthanisation de Rahon. En effet, il s'agit de réutiliser un site éloigné des habitations, limitant ainsi les nuisances et qui n'a plus d'activité. Le site sécurisé, vaste et ergonomique, accueillera les usagers dans des conditions de sécurité optimales.

Ce projet structurant pour notre secteur apportera un service de proximité à nos habitants pour déposer leurs déchets.

### UN FINANCEMENT RÉFLÉCHI ET CONSTRUIT AVEC NOS CO-FINANCEURS POUR MINIMISER L'INVESTISSEMENT DE NOTRE COLLECTIVITÉ

Si le projet répond aux normes environnementales et aux besoins de la population, il a été pensé et construit afin de minimiser les coûts

Coût total 1 300 000 €



pour notre collectivité. Ainsi si l'achat du site (300.000 €), les études et les travaux (1.000.000 €), nécessitent un investissement global proche des 1 300 000 € HT, la revente de matériel (100.000 €), les subventions promises et le dimensionnement du projet limitent l'investissement à un peu plus de 100 000 € HT pour la CCPSB.

### PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN RECYCLANT PLUS ET EN GASPILLANT MOINS

À ce jour, le projet consiste en la réalisation d'une nouvelle déchetterie qui répond aux exigences du XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir développer au maximum les filières de recyclage des matériaux collectés

### DONNER AU LIEU DE JETER ?

Livres, jouets, articles de sport, meubles, électroménager, vêtements, matériel de bricolage...

Au lieu de jeter des objets qui pourraient être réutilisés, n'hésitez pas à les apporter à la **recyclerie Re Bon**, située au 6 rue du stade à Maïche !



#### Vos dons acceptés à la déchetterie de Vellerot !

Un espace dédié aux dons est créé sur la déchetterie de Vellerot. Une fois par semaine, un agent de Re Bon pourra vous accueillir et vous aider à mieux trier vos objets, à destination de la recyclerie ou de la déchetterie.

[www.recyclerie-maiche.org](http://www.recyclerie-maiche.org)

### DÉVELOPPER LA SENSIBILISATION ET L'ANIMATION AUPRÈS DU PUBLIC ET DES SCOLAIRES

La déchetterie sera utilisée comme lieu d'animations pédagogiques sur la réduction et la gestion des déchets, le compostage, le tri. La CCPSB s'appuiera sur Préval pour la mise en œuvre de ces actions :

- Promotion du compostage individuel et distribution de compost.
- Animations sur la gestion autonome des déchets verts, démonstration d'un broyeur à végétaux, animations sur les techniques de gestion des tontes, ...
- Visite des écoles et du grand public.



Un atelier d'utilisation et de distribution de composteurs avec PREVAL

et permettre ainsi une valorisation optimale. Ce nouveau site permettra de la dimensionner et donc d'anticiper l'évolution croissante des filières de traitement et de recyclage des déchets. Il accueillera également un espace de réemploi ainsi que différentes bennes sous un bâtiment.

### Pour cela et en partenariat avec Préval et la Recyclerie de Maïche, deux zones seront créées :

- **Zone de récupération d'objets** pour la recyclerie
- **Création d'une zone de dons pour les matériaux de construction uniquement : la 1<sup>re</sup> de Bourgogne Franche-Comté**

Le don concernera les matériaux suivants : carrelage, lino, parquet, chutes de bois, placo, sac de ciment, éventuellement sanitaires, ...

### DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA FRUITIÈRE À ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE SPIRULINE

La CCPSB se lance dans un projet innovant, original et participatif en mettant à disposition la toiture de la future déchetterie à l'entreprise « La Fruitière à Energies ». Celle-ci va proposer à des particuliers et à des entreprises de participer financièrement à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit en échange d'une rétribution mensuelle grâce à la vente de l'électricité produite par les panneaux.

D'autre part, l'activité de spiruline présente sur l'ancien site de méthanisation va reprendre après plusieurs mois d'arrêt.

## UN PROJET TOURISTIQUE AMBITIEUX AUTOUR DE *Belvoir* ET DE *Sainte Jeanne-Antide*

Notre Communauté de communes dispose de deux atouts majeurs en matière de tourisme : **le Château de Belvoir et la Basilique Ste Jeanne-Antide.**

Plusieurs actions vont être entreprises afin de dynamiser notre offre.



La Basilique Ste Jeanne Antide

### Première action :

#### LA MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE AUTOUR DE STE JEANNE-ANTIDE

Piloté et financé par la commune de Sancey, ce projet est mené en partenariat avec la CCPSB et les communes de Belvoir, Provenchère, La Grange, Vaucluse et Surmont.

Tout d'abord l'esplanade qui débouche sur la basilique et la Maison Familiale va être réaménagée de façon qualitative, pour mettre en perspective l'ensemble.

Ensuite **trois circuits au départ de la basilique seront proposés aux touristes.**

- Le premier rejoindra l'église de Sancey.
- Le deuxième, géré par la Communauté de communes, proposera une randonnée dans les bois de l'Ouche, atteindra la Grotte de la Baume avant de redescendre le ruisseau jusqu'à la Maison natale.
- Le troisième, mené en partenariat avec les communes de Belvoir, Provenchère, La Grange, Vaucluse, Surmont et Sancey, sillonnera le secteur sur les pas de la Sainte en pèlerinage à Notre Dame de la Roche ou fuyant la répression révolutionnaire.

Enfin **un site internet**, accessible via un QR code présent sur les bornes touristiques situées le long des circuits, sera géré par la Communauté de communes.

Il présentera la Sainte, sa vie, ses réalisations et la congrégation à travers le monde, **le tout en français, anglais, allemand et italien.**

Ce site [www.stejeanneantide.wordpress.com](http://www.stejeanneantide.wordpress.com) proposera des liens vers les autres monuments du secteur, vers les acteurs du tourisme, restaurants, bars, commerces, ainsi que vers les offices de tourisme voisins.

Cette première action n'entraînera pas d'investissements financiers pour la CCPSB.



Les Halles de Belvoir

### Seconde action :

#### LA CRÉATION D'UN BUREAU TOURISTIQUE À BELVOIR

Avec l'augmentation de la fréquentation touristique notamment pour le village de Belvoir (halles, marchés et château), il devenait urgent d'ouvrir au cœur du bourg médiéval un bureau touristique **pour guider les curieux vers les différents monuments à visiter sur le secteur.** En lien avec les offices de tourisme de Maîche, Baume les Dames, St Hippolyte et Rougemont, il assurera également la promotion du secteur.



## LE *Château de Belvoir* MIS EN LUMIÈRE

**BUDGET : 160 000€**  
Programme subventionné à 80% par l'État et le Département

On ne présente plus le Château de Belvoir, **emblème de notre territoire et classé aux Monuments historiques** depuis Septembre 1992. Pourtant, la nuit venue, le château disparaît totalement dans le noir et il est impossible d'imaginer la présence de cette forteresse dominant le Vallon de Sancey. La faute en effet à un équipement de mise en lumière installé en 1995 et aujourd'hui complètement hors d'usage et obsolète.

**Pour remettre ce monument en valeur, la CCPSB a lancé un programme de remise en lumière du site en limitant l'impact sur la biodiversité.** L'utilisation des nouvelles technologies va permettre d'adapter la quantité de lumière, avec un allumage gradué et une extinction progressive, entraînant au passage une économie d'énergie et une augmentation de la durée de vie des éclairages.

Ainsi, le nouveau système d'éclairage sera modulable selon le jour de la semaine et selon l'heure de la nuit : la luminosité sera par exemple plus marquée le samedi à 23h que le mardi à 1h du matin.

**Ce programme de mise en lumière original et ambitieux redonnera ainsi courant 2022 toute sa splendeur aux vieilles**



pierres et à l'architecture médiévale de notre fleuron culturel et touristique.

### ...ET INSCRIT AU **LOTO** **DU PATRIMOINE !**

**Stéphane Bern et la Fondation du Patrimoine**, soutenus par le ministère de la culture, identifient des monuments en péril et grâce au loto du patrimoine apportent une aide financière à leur restauration

**Cette année, le Château de Belvoir fait partie des lauréats.** Une vraie reconnaissance pour la famille Jouffroy à l'origine de la renaissance du site qui accueille **7 000 visiteurs par an**. La Mission Bern ne fera pas qu'assurer la promotion du château, **elle subventionnera également les travaux de réfection de la tour Madge fa**. La hauteur de l'aide dépendra du résultat du loto du patrimoine. L'an dernier, les aides variaient de 70.000 à 300.000 € par monument.

## LA SOIRÉE CINÉMA DE PLEIN AIR à *Bretonvillers*

Chaque année, la CCPSB en lien avec l'association Entre Dessoubre et Lomont, organise et coordonne de **nombreuses activités durant la saison estivale**. Cette année, **45 animations étaient programmées, accueillant plus de 1500 visiteurs** (hors Marché de Belvoir). Parmi ces animations, les visites théâtralisées, « Surprenant Belvoir » ont fait le plein, tout comme la séance de cinéma de plein air à Bretonvillers.

Cette séance, organisée en partenariat avec le cinéma de Charmoille, l'association Entre Dessoubre et Lomont, le comité des fêtes et le club de football de Bretonvillers, **a attiré plus de 180 personnes**, venues voir « Les Vacances du Petit Nicolas », projeté sur un immense écran gonflable au milieu du terrain de football de Bretonvillers. Pour profiter de l'une des rares belles soirées de l'été, les spectateurs avaient la possibilité de se restaurer avant et pendant la séance, en dégustant notamment les assiettes vietnamiennes offertes généreusement par la cuisine de Jade.

**La soirée a été très appréciée des spectateurs (une majorité de locaux, mais également des touristes) et sera probablement proposée de nouveau l'été prochain sur un autre site.**



## LA Stèle VICTOR ROY DE LA VIOLETTE

La guerre franco-prussienne de 1870, marquée par la défaite de Sedan et la chute du Second Empire le 2 septembre 1870, s'acheva le 26 janvier 1871, date de l'Armistice signée par la jeune République. Seule dans l'Est, l'armée de Bourbaki continua le combat avant de passer en Suisse le 1<sup>er</sup> février. L'armistice général fut définitivement signé le 15 février, 3 jours avant la reddition de Belfort et de Denfert-Rochereau. La France perdait l'Alsace-Lorraine et était occupée sur sa moitié Nord pour un à trois ans. Ce fut le cas du Doubs pour un an. C'est dans ce contexte d'occupation et de déroute militaire que la population vivait durant cet hiver 1871, venant en aide aux pauvres et harcelant les francs-tireurs prussiens. En représailles, ceux-ci se livrèrent à des exactions.



Credit photos : Clarisse MONNOT



Stèle avant les travaux



Stèle après les travaux

À Belleherbe, le maire, habitant Puyfontaine hameau isolé de La Violette, fut tué, ainsi que le rappelle les registres paroissiaux.

« Joseph, Victor ROY, maire de la commune de Belleherbe et célibataire, âgé d'environ cinquante ans, est décédé dans la communion des fidèles, frappé d'une balle prussienne pour avoir soutenu les intérêts de la commune et d'une veuve, à qui les ennemis cruels enlevaient un bœuf, poursuivi par les huans, depuis le chemin prêt de l'église jusqu'en haut des maisons du côté de Surmont. Un projectile lui perça le cœur le 30 janvier 1871. Le 2 février son corps fut inhumé dans la cimetièrre de la paroisse, en présence de Joseph VIEILLARD et de Jean-Baptiste, Victor GIRARDOT. »

**Il y a 150 ans la municipalité a rendu hommage à son maire en érigeant ce cenotaphe sur lequel est inscrit :**

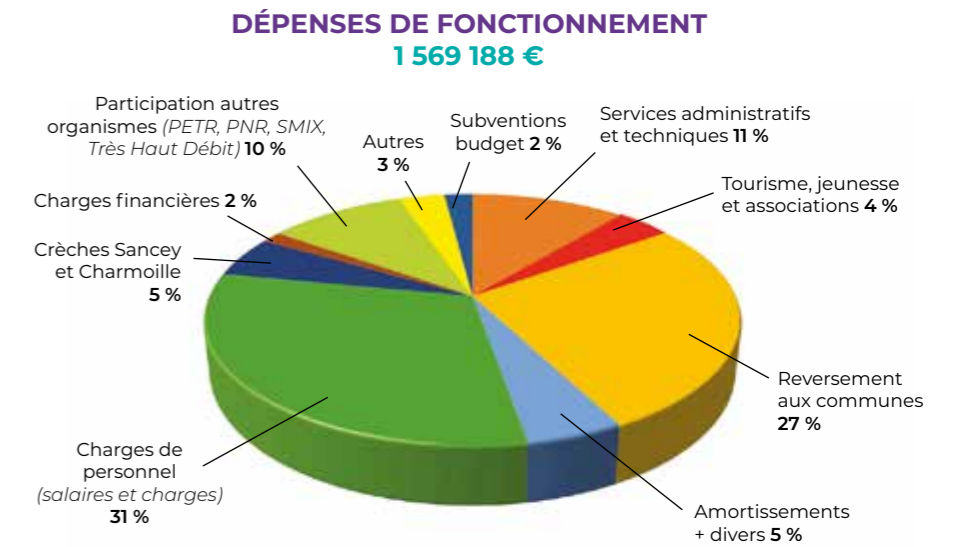
LE 30 JANVIER 1871 ICI EST MORT FRAPPÉ D'UNE BALLE PRUSSIENNE ET VICTIME DE SON DÉVOUEMENT POUR SES ADMINISTRÉS VICTOR JOSEPH ROY NÉ A PUYFONTAINE LE 16 FÉVRIER 1816 MAIRE DE BELLEHERBE DEPUIS 1865 ADJOINT DEPUIS 1860 CONSEILLER PENDANT 10 ANS COMME HOMME PRIVÉ COMME MAGISTRAT IL LAISSE LES MEILLEURS SOUVENIRS PRIEZ POUR LUI LA COMMUNE RECONNAISSANTE

La rénovation de ce site a permis la réhabilitation à la fois du monument et de ses alentours pour le remettre en valeur après son pillage et son abandon.

**Afin que cette page émouvante de l'histoire de notre village ne tombe pas une nouvelle fois dans l'oubli, les bénévoles du Souvenir Français du comité de Sancey-Belleherbe aidés du tailleur de pierre « Pierres Vallon Sancey » et soutenus par monsieur le Maire de Belleherbe et sa municipalité ont œuvré à cette restauration.**

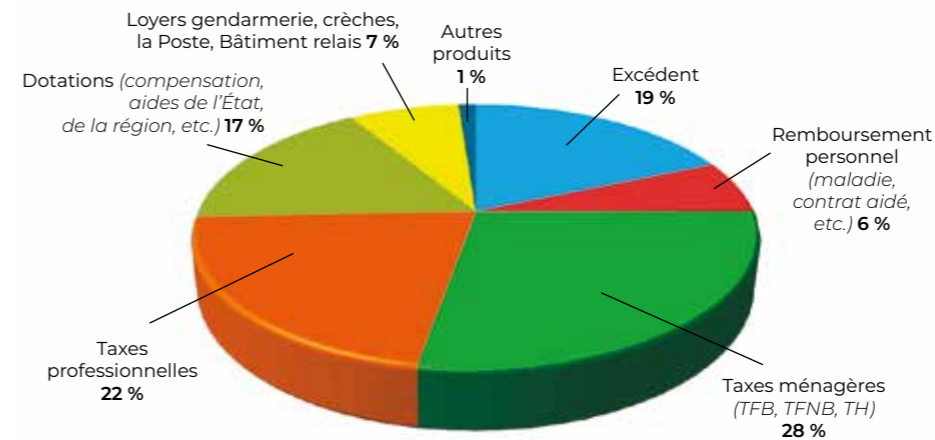
## BUDGET GÉNÉRAL 2020

Cette année, les dépenses de fonctionnement ont augmenté, passant de 1 468 105 € à 1 569 188 €. Néanmoins, ces dépenses sont compensées par une hausse des recettes, passant de 2 201 434 € à 2 320 180 €, due notamment à une hausse des dotations (aides de l'État au titre de la solidarité entre les territoires)... **La CCPSB dégage depuis plusieurs années une épargne nette excédentaire, ce qui lui permet de préparer plus sereinement les projets futurs.**



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 320 180 €



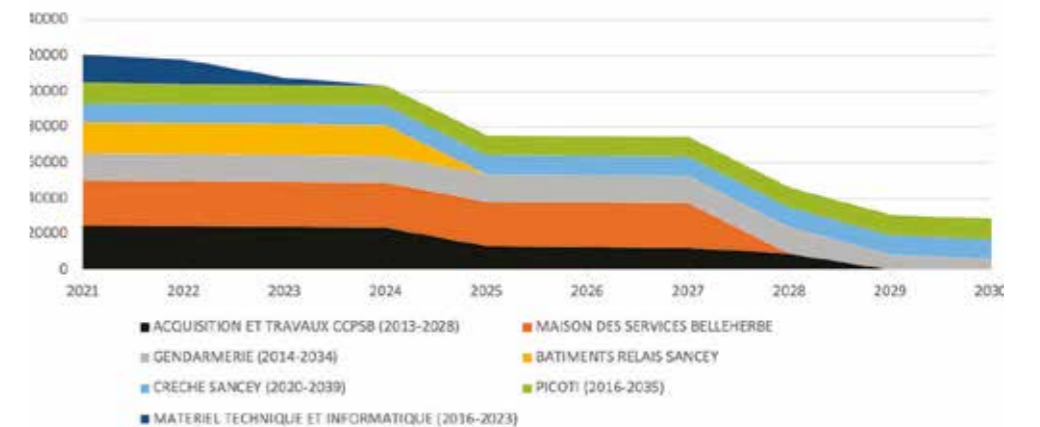
## EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

320 381 €

L'exercice budgétaire 2020 dégage un excédent de 320 381 € qui s'ajoute aux excédents précédents pour atteindre 751 430 € qui permettent aujourd'hui à la CC d'investir dans de nouveaux programmes.

## EMPRUNTS

La baisse des remboursements (capital et intérêts) liés eux emprunts, avec notamment les arrêts prochains des emprunts contractés pour l'achat du matériel technique et du bâtiments relais dégage plus de 33 000€ de remboursement possible par an à budget constant.





PROCHAIN  
BULLETIN **DÉDIÉ**  
AUX  
*associations*

**Avis aux associations :**

Merci de nous faire parvenir un petit texte présentant **vos activités** ainsi qu'une ou plusieurs photos à : **tourisme.belleherbe.sancey@gmail.com**

*Où est-ce ?*

**Saurez-vous retrouver le lieu immortalisé par ce cliché ?**

**Indice :** Ce site est l'un des points habités parmi les plus haut de la CCPSB

*Réponse : La Racine, à Bretonvillers*

**RÉPERTOIRES DES SERVICES ET NUMÉROS UTILES**

**La CCPSB vous accueille à Sancey**

14 bis rue de Lattre de Tassigny  
03 81 86 87 62  
contact@payssancey-belleherbe.fr  
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (17h le Vendredi)

● **France Services**

Du Lundi au Vendredi 9h-12h/14h-17h  
07 68 59 77 29 ou 03 81 86 87 62  
f.services.sanceybelleherbe@gmail.com

● **Conseiller Numérique**

Sur Rendez-vous au 06 52 00 65 89  
c.numerique.ccpsb@gmail.com

● **Infirmière de PMI**

Mardi 9h-11h30 sans RDV.  
Visite à domicile sur RDV - 03 81 92 73 98

● **Mission Locale – Espace Jeunes de Baume-Les-Dames**

1<sup>er</sup> Jeudi du mois sur RDV  
03 81 84 09 08  
carine.romanens@milobfc.fr

● **Assistante sociale**

Mardi matin sur RDV - 03 81 92 73 98

● **Relais Petite Enfance**

Mardi 14h-17h et Jeudi 9h-11h  
07 66 34 62 83

● **Permanence Habitat – ADIL**

3<sup>e</sup> Mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV  
03 81 61 92 41

● **Préval** Caroline Grandjean

Jeudi de 9h à 17h - 06 35 15 08 34

**La CCPSB vous accueille à Belleherbe**

1 Allée du Sapins  
03 81 44 36 26  
contact@payssancey-belleherbe.fr  
Mardi et Jeudi Matin de 9h à 12h

● **France Services**

Vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h  
07 68 59 77 29 ou 03 81 86 87 62  
f.services.sanceybelleherbe@gmail.com

● **Conseiller Numérique**

Sur Rendez-vous au 06 52 00 65 89  
c.numerique.ccpsb@gmail.com

● **Relais Petite Enfance**

Jeudi de 15h à 17h  
07 66 34 62 83

**Les agences postales**

● **Agence postale de Belleherbe**

1 Allée du Sapin 25380 Belleherbe  
Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 9h15-11h15 / Samedi 10h-12h

● **Agence postale de Vellevans**

24 Grande Rue 25340 Vellevans  
Lundi et Mercredi 9h30-11 h30  
Mardi, Jeudi et Vendredi 14h-16 h.

**Désormais, la levée du courrier se fera à 11h.**

● **Relais Poste IDéco'Press**

23 rue du 7 sept. 1944 25430 Sancey  
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 8h30-

12h30 / 14h30- 18h30  
Samedi 8h30-12h30 / 14h-17h

● **Relais Poste Au P'tit Tabac**

2 route de Clerval 25430 Sancey  
Lundi 7h30-12h30 / Mardi, Jeudi, Vendredi 7h30-12h30 / 13h-18h / Mercredi 8h-12h30 et Samedi 8h30-16h

**Les autres services utiles**

● **La déchetterie de Vellerot lès Belvoir**

Sans RDV - Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03) : Lundi, Mercredi et Vendredi 14h-17h - Samedi 9h-12h/14h-17h  
- Horaires d'été : Lundi, Mercredi et Vendredi 14h-18h - Samedi 9h-12h/14h-18h

● **Gendarmeries**

**Brigade de Sancey**

1 Rue sous les Chênes 25430 Sancey  
Vendredi de 14h à 18h - 03 81 86 87 22

**Brigade de Belleherbe**

33 Grande Rue 25380 Belleherbe  
Lundi de 8h à 12h - 03 81 44 32 17

● **SAMU : 15** ou **112**

● **Numéro d'appels d'urgence 17** ou **112**

● **Pompiers : 18** ou **112**

● **Numéro Enfance maltraitée : 119**

● **Numéro Violence Femmes Info : 3919**

<http://www.payssancey-belleherbe.fr>

Directeur de publication : Christian Brand  
Crédits Photos : CCPSB, Adobe Stock - Mise en page : Aurélie Epenoy - Impression : Imprimerie Chopard 3000 exemplaires - Dépôt légal : décembre 2021